



North Bay, le 28 septembre 2017

Le directeur
Division des institutions financières
Direction de la politique du secteur financier
Ministère des Finances Canada
Édifrice James-Michael-Flaherty
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Courriel: fin.legislativereview-examenlegislatif.fin@canada.ca

Objet : Deuxième document de consultation pour l'examen du cadre fédéral régissant le secteur financier

L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée est heureuse de participer à cette deuxième consultation du Ministère des Finances visant l'examen du cadre fédéral régissant le secteur financier.

L'Alliance est une fédération regroupant 12 caisses populaires dans le Nord-Est de l'Ontario. Nous sommes présents dans 24 communautés et dans la majorité de celles-ci nous sommes la seule institution financière. Nous présentons un actif dépassant 1,5 milliard de dollars.

Comme mouvement coopératif, nous avons 57 488 membres – propriétaires qui lors d'assemblée générale annuelle ont choisi parmi eux 90 personnes comme administrateurs de leur caisse. En 2016, les caisses de notre réseau ont retourné, sous forme de ristournes, près de 3,1 M\$. Elles ont, de plus, attribué plus de 472 000 \$ en dons et commandites et fait plus de 6000 heures de bénévolat.

Il arrive que dans nos communications et nos documents on utilise les termes « banque », « banquier » et « bancaire » et la raison principale est d'utiliser un langage commun avec nos membres.

La présente soumission se concentre sur la question de la consultation du Ministère des Finances quant aux limites relatives à l'utilisation des termes « banque », « banquier » et « bancaire » par les institutions de dépôts non bancaires telles que les caisses populaires.

La contrainte imposée dans l'utilisation des termes « banque », « banquier » et « bancaire » s'est principalement faite sentir dans le réseau technologique. En retirant ces mots de la description de nos affaires sur le web ainsi que le réseau social Facebook, nous sommes devenus invisibles pour les gens qui font des recherches en fonction de l'activité « bancaire ».

Sur notre territoire, les gens connaissent leur caisse populaire, c'est une marque reconnue, et savent qu'ils ne font pas affaires avec une banque. Ils vont « à la caisse », ils font affaires « avec la caisse », ils sont membres « de leur caisse » et ils vont à l'assemblée générale de « la caisse ».


Les membres viennent en caisse pour avoir une traite bancaire, une confirmation bancaire, obtenir des services bancaires en ligne, ... mais en tout temps, ils sont pleinement conscients

qu'ils sont à la caisse populaire, que nous sommes sous la loi de l'Ontario et que nous ne sommes pas une banque.

Nous recommandons au Ministère des Finances de modifier la Loi sur les banques afin de permettre aux caisses populaires et aux credit unions, qui sont des institutions déjà prudemment réglementées, qu'elles puissent utiliser les termes « banque », « banquier » et « bancaire » afin de décrire les activités dans des termes que les canadiens comprennent et ont appris à utiliser pour décrire la transaction et non identifier le type d'institution.

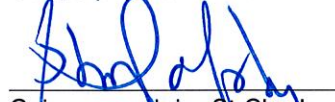
Merci de prendre en considération la présente soumission et nous vous offrons notre pleine collaboration pour travailler avec vous.


Caisse populaire Alban



Caisse populaire Hearst


Caisse populaire Mattawa


Caisse populaire Noëlville


Caisse populaire St. Charles

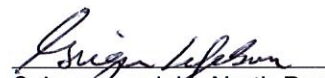

Caisse populaire Timmins



L'Alliance des caisses populaires

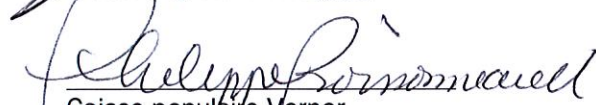

Caisse populaire Bonfield



Caisse populaire Kapuskasing


Caisse populaire Mattice


Caisse populaire North Bay


Caisse populaire Sturgeon Falls


Caisse populaire Verner


L'Alliance des caisses populaires

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Luc Racette
Vice-Président Opérations-Finances
L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée
1870 rue Bond
North Bay, ON P1B 4V6
Tél.: 705 474-5634
lracette@acpol.ca